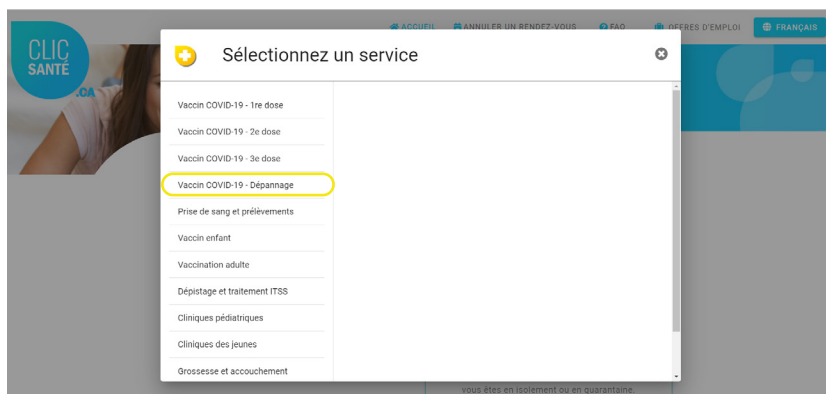


Vaccination hors Québec

Comment récupérer sa preuve de vaccination (code QR) et son passeport vaccinal

1 Aller sur le site **Clicsante.ca**.

2 Prendre un rendez-vous dans l'onglet : **Vaccin COVID-19 - Dépannage**.



* Il est également possible de se présenter sans rendez-vous aux sites de vaccination – [Consulter les horaires d'ouverture](#).

3 Se présenter à son rendez-vous avec :

- Preuve d'identité avec photo (ex. : Passeport);
- Preuve de vaccination 1^{re} **ET** 2^e dose avec **date, lieu et vaccins administrés**;
- Carte d'assurance maladie ou passeport (si la personne n'a pas de numéro d'assurance maladie, le numéro de passeport est requis pour la création de son profil vaccinal);
- Adresse complète de résidence au Québec.

4 Lorsque le site de vaccination mentionne que l'utilisateur est adéquatement vacciné et que ses preuves sont inscrites au registre provincial de vaccination :

Se rendre sur :

<https://covid19.quebec.ca/PreuveVaccinale> afin de télécharger sa preuve vaccinale.

5 Pour obtenir son **passeport vaccinal** :

- Imprimer sa preuve afin qu'elle puisse être scannée dans les établissements qui requièrent le code QR (attention qu'elle ne soit pas « chiffonnée »).

OU

- Télécharger l'application *Vaxicode* sur un appareil intelligent (téléphone, tablette, etc.).



- Scanner sa preuve de vaccination.

OU

- Entrer ses informations de vaccination afin de pouvoir conserver son code QR sur un appareil.